Quelles politiques publiques sur l'usage du cannabis ?

SÉANCE PLÉNIÈRE MARDI 24 JANVIER 2023

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/01/2023

Saisine liée : CANNABIS : SORTIR DU STATU QUO, VERS UNE LÉGALISATION ENCADRÉE

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "CANNABIS"

Cannabis : faut-il sortir du statut quo ?

En France, 45 % des 15-64 ans ont déjà consommé du cannabis, soit un niveau de consommation bien supérieur à la moyenne des pays de l'UE, qui s'établit à 27 %. Un constat qui conduit le CESE à dresser un bilan des politiques publiques actuelles.

Une plénière à suivre en direct

Aujourd'hui à **14h30**, la présentation du projet d'avis relatif aux politiques publiques sur l'usage du cannabis est à suivre en direct sur le site du CESE ainsi que sur ses réseaux sociaux.

Un table ronde animera la séance plénière et donnera la parole à 4 experts :

Ivana Obradovic, directrice adjointe OFDT

Marie Jauffret-Roustide, sociologue INSERM

Christian Ben Lakhdar

Yann Bisiou.

Un avis nourri d'expertises nombreuses

Pour mener à bien son travail, la Commission temporaire cannabis a été **à l'écoute des acteurs de terrain et a auditionné de nombreuses personnalités aux expertises variées** (juge, syndicat de policiers, médecins, etc.).

Ainsi, les 12 et 13 octobre 2022, une délégation de la Commission s'est rendue à la Maison des projets de Toulon puis au CESER Région Sud PACA à Marseille pour rencontrer des d'acteurs de terrain, dont **les témoignages et les retours d'expériences ont enrichi les travaux** en cours d'élaboration.

Les auditions ont, quant à elles, permis de **donner la parole à près de trente personnalités**, allant du Secrétaire général adjoint de l'UNSA Police au Directeur de l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT).

S'appuyant sur ce travail, la Commission présente aujourd'hui ses propositions lors d'une séance plénière au CESE.

© - copyright CESE - Novembre 2026